

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE LOUDUN**

SEANCE DU 12 JUILLET 2023

Date de la convocation
6.07.2023

Nombre de conseillers
En exercice 29
Présents 23
Votants 28

L'an deux mille vingt trois
le douze juillet,
à 20 H, le Conseil Municipal de LOUDUN,
régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans
le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Joël DAZAS,
Maire de Loudun.

Secrétaire de séance : Mme Sandra PROD'HOMME

ETAIENT PRESENTS :

M. DAZAS, Maire ; Mme MOUSSEAU, M. ROUX, Mme LEGEARD, M. DUCROT, Mme BONNET, M. RIGAULT, Adjoints ; M. JALLAIS, M. DUPUIS, M. AUCHER, M. DOUX, Mme ENON, Mme MAUBERGER, M. OLIVIER, Mme PELLETIER, Mme LAMBERT, Mme PROD'HOMME, M. GANDIER, M. VION, Mme TRAVOUILLON, Mme PINEAU, M. PRUD'HOMME, M. BONNET, Conseillers municipaux.

ABSENTS EXCUSÉS :

M. JAGER, Mme VAUCELLE, Mme BAUDU-HASCOET, M. VIVIER, Mme FERRE, Mme LIEBOT.

Pouvoir de M. Jean-Pierre JAGER à M. Joël DAZAS

Pouvoir de Mme Bernadette VAUCELLE à Mme Laurence MOUSSEAU

Pouvoir de M. Jacques VIVIER à M. Philippe RIGAULT

Pouvoir de Mme Marie FERRE à Mme Pascale PELLETIER

Pouvoir de Mme Stéphanie LIEBOT à Mme Sandra PROD'HOMME

OBJET DE LA DELIBERATION :

Musée Renaudot : Tarif Boutique

M. Pierre DUCROT, Adjoint au maire, donne lecture du rapport suivant :

Le Musée Renaudot a rouvert au public samedi 24 juin, avec l'exposition sur les Monts-de-piété qui a été réinstallée dans la salle temporaire.

Le Musée Renaudot est ouvert au public de 10h à 12h30 et de 14h30 à 18h30, les Mardis, les Mercredis et Samedis.

Après un an de fermeture, la boutique a besoin d'être actualisée. Actuellement, il y a essentiellement des livres historiques, des cartes postales, des stylos qui sont proposés à la vente. Au vu des demandes et attentes du public de pouvoir acquérir des cadeaux-souvenirs, il est proposé de diversifier l'offre, par la vente d'un mug.

Il est proposé de mettre en vente cet objet souvenir identitaire avec pour visuel, la maison de Théophraste Renaudot et son buste.

.../...

Accusé de réception de la Sous-Préfecture

Acte rendu exécutoire après transmission
en Sous-Préfecture le : 17 JUIL. 2023

Publié le : 17 JUIL. 2023

Notifié le :

Le coût du mug est de 4,90 €, soit 176,40 € pour 36 exemplaires (seuil minimum de la commande).

Le prix de vente au public dans la boutique sera de 6,50 €.

Vu l'avis favorable de la Commission Culture en date du 3 juillet 2023,

Après examen, le Conseil Municipal, à l'unanimité, émet un avis favorable sur cette proposition de vente de mug et sur le tarif proposé.

La secrétaire de séance,
Sandra PROD'HOMME



Pour extrait conforme,
Le Maire,
Joël DAZAS

